



L'Aire de covoiturage



Le marché aux plantes du 14 mai



Le jardin à Saint Jean



Les jardins familiaux

LE MONASTIER-SUR-GAZEILLE

Bulletin d'informations communales

N°55 - Juillet 2023

Domaine de Genève **AB** AGRICULTURE BIOLOGIQUE

CHARRE Guy
Viande bovine Bio, Bœuf, Veau rose
Livraison en caissette 10 à 12 Kg
Morceaux étiquetés sous vide

Reservations
06 11 23 16 79 ou 04 71 03 85 60
charreaiméguy@orange.fr

Meymac - 43150 Le Monastier-sur-Gazeille

Auvergne ASCENSEURS

ASCENSEURS privés & publics
MONTE CHARGES / MONTE ESCALIERS
PORTES PIÉTONNES

249, av. Blaise-Pascal - ZI de Bombes
43700 ST-GERMAIN-LAPRADE
contact@auvergne-ascenseurs.fr / 04 71 57 53 69
www.auvergne-ascenseurs.fr

Frédéric Chapus
Platrier-Peintre

Lotissement Bellevue
43150 Le Monastier-sur-Gazeille
04 71 08 32 87
06 74 25 79 78

Fabien Chabannes Services

Espaces Verts Bricolage Nettoyage

5 route de Coubon • 43150 Le Monastier-sur-Gazeille
Tél : 06 26 70 10 39 ~ fabienchabannes.services@gmail.com

sarl. FAURE
Maçonnerie - Charpente
Bâtiments agricoles - Fosses

Zone Artisanale Le Pinet • 43150 Le Monastier-sur-Gazeille
Tél. 04 71 03 86 70
email : faureemmanuel@wanadoo.fr
Siret : 418 533 337 000 22

CAVE CRESPY

VINS - CHAMPAGNES - BIÈRES
EAUX - SIROPS ET JUS DE FRUIT
PRÊT DE TIREUSES À BIÈRE

Tél./Fax : 04 71 03 85 72
23 rue St-Jean - 43150 Le Monastier-sur-Gazeille

TAXI Mialon-Pugnere
ADS N°1 ET ADS N°3
Le Monastier

04 71 03 94 36

Transports médicaux - TPMR - 7J/7 - Toutes distances

Mathieu romain

04 71 01 54 42
06 32 66 26 45
mathieuromain@outlook.fr

MOINS DE PROSPECTUS, MAIS TOUJOURS AUTANT DE PROMOS.

ICI NOUS SOUTENONS LES PRODUCTEURS D'ICI. PARCE QUE MIEUX MANGER, C'EST AUSSI MANGER TOUT PRÈS.

Producteurs D'ICI

Votre magasin le Monastier sur Gazeille ne distribue plus de prospectus dans votre boîte aux lettres. Retrouvez toutes nos offres en scannant ce QR code et sur intermarche.com

Intermarché

ON RECOMMENCE À ZÉRO

8% de réduction sur les produits frais

90% de réduction sur les produits secs

1,89 €

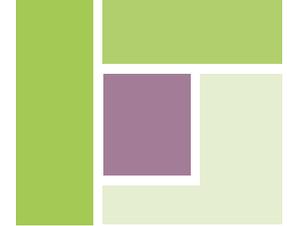
DE NOMBREUX LOTS À GAGNER

Retrouvez également nos offres sur votre appli Intermarché

Et sur la page Facebook de votre magasin

LE MONASTIER-SUR-GAZEILLE • Route du Puy • 04 71 08 30 55

Ouvert du lundi au samedi de 8h30 à 19h30
Le dimanche de 8h30 à 12h30



Editorial

de Michel Arcis, Maire du Monastier-sur-Gazeille

Après des mois d'une sécheresse inédite par sa longueur et son intensité, la pluie est enfin tombée sur notre commune. Quel soulagement ! Les orages qui se sont abattus sur notre secteur depuis plusieurs semaines ont certes permis de faire repartir la végétation et de remplir en partie nos aquifères, mais ils ne doivent pas pour autant nous faire oublier trop rapidement les mois que nous venons de vivre. Cette période de répit que la nature nous offre doit au contraire nous permettre de nous poser un peu pour analyser la situation et nous poser les bonnes questions avant de définir une stratégie adaptée. Quelques constats s'imposent tout d'abord. Concernant la pluviométrie, on note globalement ces dernières années une baisse des précipitations, notamment à certaines périodes, et surtout une diminution importante des chutes de neige. D'un point de vue météorologique, même si l'expression « il n'y a plus de saisons » ne date pas d'hier, on voit bien que depuis quelque temps, la météo est devenue très capricieuse et imprévisible, que les orages violents se multiplient et causent de plus en plus de dégâts comme en 2017, et que les épisodes très secs, moins longs que celui que nous venons de vivre il est vrai, deviennent eux aussi de plus en plus fréquents. Quel que soit notre avis sur les raisons de ces changements, sur le dérèglement climatique et sur ses causes, sur ce que l'on devrait faire ou pas, nous avons bien conscience que des changements majeurs et très rapides sont en train de s'opérer. Face à des phénomènes auxquels nous n'avons pas ou peu été préparés et qui sont pourtant en passe de bousculer notre quotidien de façon durable, nous ne pouvons bien évidemment pas rester inactifs. Nous devons au contraire appliquer un principe de précaution en nous disant que quoi qu'il se passe à l'avenir, il est toujours préférable de se préparer, au cas où, que de ne rien faire, d'agir aujourd'hui plutôt que de subir demain. Bien sûr, le risque zéro n'existe pas et on ne pourra pas tout prévoir, mais on se doit en tout cas de faire notre possible pour anticiper ce qui peut l'être et nous adapter. Lors de cet épisode, nous avons tout d'abord pu constater que notre source de Châteauneuf était en mesure de résister à une période sèche relativement longue, et c'est une bonne nouvelle, même s'il est vrai que notre forage a dû être mis en service pour éviter une rupture d'approvisionnement. L'étude conduite depuis de longs mois par notre hydrogéologue agréé pour comprendre le fonctionnement de l'aquifère

semble en tout cas confirmer que nous disposons, pour le moment, d'une ressource importante qui se régénère assez rapidement s'il pleut bien évidemment, grâce à un bassin versant relativement grand. Mais de l'eau un jour ne signifie pas de l'eau toujours, comme ont pu le constater de nombreuses communes françaises. Pour que demain nous puissions continuer à profiter de cette belle ressource et faire face à de nouvelles sécheresses, nous devons dès à présent prendre des mesures préventives à la hauteur des enjeux. Certaines impliquent des changements de comportements. Nous devons ainsi réduire collectivement nos consommations, respecter scrupuleusement les arrêtés qui devront être pris ponctuellement lors de nouvelles périodes de tension, mais aussi privilégier l'utilisation de l'eau potable pour la consommation, en récupérant notamment les eaux pluviales pour divers usages ou en recherchant des solutions alternatives pour assurer la défense incendie. D'autres concernent les investissements que nous devons réaliser. Et à notre petite échelle, c'est un véritable Plan Marshall que nous allons lancer pour relever le défi de l'eau, avant un transfert de la compétence en 2026 dans des conditions qui restent encore à définir. Nous allons tout d'abord rechercher de nouvelles ressources grâce à des études géologiques et géophysiques, ceci pour pouvoir, si elles s'avèrent concluantes, diversifier nos sources. Nous allons ensuite protéger notre captage pour limiter les risques de pollution en redéfinissant les périmètres de protection, une fois la procédure de Déclaration d'Utilité Publique terminée. Nous allons en même temps le rénover entièrement, moderniser le système de traitement de l'eau et mettre en place une télégestion pour mieux contrôler et connaître notre source, mais aussi pour détecter plus rapidement un éventuel problème. Mais nous devons surtout poursuivre et accélérer notre programme de travaux dans différents secteurs où une intervention est devenue nécessaire ou judicieuse : sur la Place du Vallat tout d'abord pour laquelle les travaux sont déjà engagés ; sur la canalisation principale entre le captage et les réservoirs ensuite ; sur la déviation à proximité du Collège avant que le Conseil Départemental ne refasse ses enrobés ; sur la partie ancienne de la canalisation alimentant le secteur du Pont d'Estaing qui a donné de nombreux signes de faiblesse ; et enfin au niveau de l'entrée Nord pour moderniser et rationaliser le fonctionnement de réseaux vétustes.

.../...



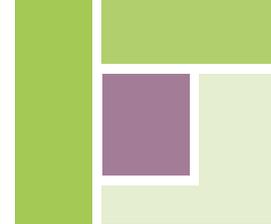
Editorial (suite)

Compte tenu du caractère prioritaire de ces investissements stratégiques qui visent à sécuriser notre approvisionnement et à limiter les risques de voir l'eau s'arrêter de couler au robinet, nous devons inévitablement augmenter de façon raisonnable le prix de l'eau pour pouvoir les financer. Nous devrions aussi travailler à la mise en place d'une tarification progressive qui devrait conditionner l'obtention de subventions, mais nous devons surtout recourir à un emprunt à long, voire très long terme compte tenu de la durée d'amortissement de ce type de travaux et de leur ampleur. Parce que l'eau c'est la vie, nous ferons donc tout ce qui est en notre pouvoir pour protéger un or bleu qui va être l'objet de très nombreuses convoitises dans les années à venir du fait de sa probable raréfaction.

Concernant le chantier de la place du Vallat que je viens d'évoquer à propos des rénovations de réseaux en cours, nous avons voulu faire de son aménagement une des pierres angulaires de notre stratégie de revitalisation et un projet de rénovation urbaine exemplaire. Conscients du potentiel considérable de cette place emblématique qui était jusque-là peu mise en valeur, mal utilisée et mal organisée, nous avons souhaité lui accorder le traitement particulier qu'elle méritait. Nous avons pour cela voulu en faire un espace qualitatif et apaisant en plein cœur du centre historique, améliorant ainsi le cadre de vie des habitants, comme nous l'avons fait précédemment dans de nombreuses parties de la commune. Compte tenu de sa position en secteur sauvegardé qui limite très fortement notre pouvoir de décision, de la taille de la place et de son imbrication avec les nombreuses rues adjacentes, compte tenu aussi des nombreuses modifications que nous avons voulu ou dû apporter pour prendre en compte les dernières innovations en matière d'aménagement urbain, il s'est cependant avéré plus complexe techniquement et plus important qu'initialement prévu. Mais le jeu en valait la chandelle, et ce, pour de multiples raisons. Une fois la longue épreuve des travaux terminée, les habitants et les visiteurs de plus en plus nombreux pourront apprécier un endroit agréable où ils auront la possibilité de déambuler, et on peut espérer qu'elle deviendra rapidement, comme la place du Couvent voisine, un lieu animé et fréquenté. Comme ce fut le cas pour cette dernière et de manière générale sur notre commune, les maisons prennent de la valeur, se vendent et sont rénovées progressivement par les propriétaires, contribuant ainsi à redynamiser ce

quartier. Comme sur la place du Couvent où un mur rappelle l'emplacement de l'ancien cloître roman pour mieux raconter notre histoire millénaire, une nouvelle construction imposante a été positionnée à l'emplacement même du mur d'enceinte massif du fort abbatial qui entourait et protégeait la cité au XIV^e siècle, tandis qu'une reconstitution d'une tour émerge du sol à l'angle nord de ce vaste ensemble. Comme pour la façade des bâtiments conventuels, une mise en lumière du château permettra de faire ressortir ce bel édifice, tandis qu'une rénovation de l'intégralité de l'éclairage public permettra de valoriser toute la place, tout en réduisant nos consommations. Soucieux de réaliser un aménagement durable, nous avons voulu que le goudron soit remplacé par un stabilisé sur la partie centrale qui est désormais presque plate, ceci afin de faciliter la percolation des eaux pluviales lors d'épisodes de pluies intenses. Les arbres malades ont quant à eux été remplacés et l'ensemble de la place sera aussi végétalisé pour créer à terme des îlots de fraîcheur en période de canicule. L'arrosage et l'alimentation des nouvelles toilettes seront assurés grâce à des eaux de source pour ne pas recourir à l'eau potable et le trop-plein servira à alimenter en cascade les fontaines du Couvent et de la Place François d'Estaing. Les eaux seront quant à elle stockées dans des citernes enterrées de très grande capacité qui pourront aussi permettre d'assurer la couverture incendie dans le centre-bourg en période de sécheresse. Dans le cadre de notre politique de transition énergétique, nous avons aussi choisi de profiter de ces travaux pour développer un réseau de chaleur pour alimenter nos bâtiments publics et près d'une vingtaine de maisons. L'alimentation de ce réseau en plaquettes forestières, ainsi que celui de deux autres réseaux à venir, sera assurée par notre partenaire ERE43 et s'appuiera sur une gestion raisonnée de la forêt répondant à nos attentes en matière de développement durable. Sur le plan pratique, une meilleure organisation du stationnement en périphérie et devant les maisons des riverains permettra de compenser les places perdues dans la partie centrale, et d'autres espaces seront aménagés progressivement à proximité immédiate du centre, notamment pour les visiteurs. Enfin, un local à poubelles sera aménagé pour accueillir et dissimuler les bacs des habitants du quartier et une borne de recharge des véhicules électriques sera aussi installée. Un tel projet de rénovation de tout un quartier à proximité de

.../...



Editorial (suite)

monuments historiques a bien évidemment un coût. Son financement sera assuré sans recourir à l'impôt, comme nous nous y étions engagés, grâce à des subventions, de l'autofinancement et des emprunts à long terme contractés au bon moment à des taux exceptionnellement bas.

C'est aussi pour revitaliser notre centre-bourg et lancer une politique à très long terme de réappropriation des locaux commerciaux que nous avons décidé de faire jouer pour la première fois notre droit de préemption en nous portant acquéreurs d'une maison située au 59 rue Saint Pierre. Ce projet novateur monté en partenariat avec un collectif et une foncière immobilière permettra l'installation de plusieurs porteurs de projets en un même lieu, et aussi d'occuper un pas de porte supplémentaire dans un secteur qui a vu ces derniers temps plusieurs rénovations ou installations. Au niveau financier, les annuités d'emprunts seront couvertes par les loyers versés par les différents locataires. C'est encore dans le cadre de notre programme de revitalisation que nous lancerons dès la fin de l'année le projet de requalification de l'entrée nord attendu depuis de très nombreuses années, en partenariat très étroit avec le Conseil Départemental, ce qui permettra de mutualiser les coûts. Cet aménagement permettra tout d'abord de rendre plus lisible l'accès au centre-bourg et au cœur historique, en limitant le « contournement automatique » du centre, tout en améliorant la qualité architecturale et l'esthétique d'un secteur stratégique. Il permettra ensuite de sécuriser et de réduire la vitesse sur une ligne droite très fréquentée, tout en favorisant les mobilités douces grâce à l'aménagement d'une voie verte et de chemins piétonniers. Il permettra enfin de renouveler des réseaux en mauvais état et de moderniser l'éclairage public, de désimperméabiliser et de végétaliser un quartier, mais aussi de protéger certaines habitations situées en contrebas de la route départementale qui ont parfois été inondées par des eaux de ruissellement.

D'un point de vue plus général, nous allons dans les semaines à venir moderniser et uniformiser notre signalétique et remettre en place un système de sonorisation dans le centre-bourg. Nous allons aussi reconduire notre spectacle Son et Lumières afin de faire connaître notre histoire et valoriser notre patrimoine. Après la mise en place de jardins partagés qui ont rencontré un vif succès et le réaménagement des abords de l'église Saint Jean, nous allons progressivement améliorer nos espaces verts et développer la tonte raisonnée pour préserver la biodiversité. Au niveau des investissements

structurants, nous allons désormais nous concentrer sur les infrastructures sportives, plus particulièrement notre stade de foot et notre gymnase qui sont très utilisés par les écoles et les associations et qui nécessitent des travaux importants dont le contenu exact reste encore à définir. Nous allons aussi engager des travaux d'amélioration des abords du parking de la gare et du collège Laurent Eynac, tant pour rendre ce secteur plus sûr pour les différents utilisateurs que pour préparer la mise en place d'une chaufferie bois énergie qui alimentera dans quelques mois le collège et tous nos bâtiments publics situés à proximité. Nous aurons donc de quoi faire !

Petit à petit, toutes les pièces du puzzle que nous avons commencé à poser il y a de nombreuses années laissent apparaître les grandes lignes du Monastier de demain que nous avons souhaité construire en privilégiant le temps long, une cité moderne et riche d'une histoire millénaire. Plus que jamais nous gardons notre cap en respectant autant que possible les priorités que nous nous sommes fixées et en avançant pas à pas, lentement mais sûrement. Nous savons tous que des difficultés et des épreuves nous attendent, mais nous avons fort heureusement de très nombreuses raisons d'être optimistes. Notre commune dispose en effet d'un potentiel énorme, d'un patrimoine et de richesses naturelles extraordinaires, et surtout de citoyens attachés à leur cité qui s'engagent au service des autres. Nous voyons ici ou là des jeunes et des moins jeunes qui s'installent, d'autres qui s'investissent pour animer notre commune, gérer une association ou participer à des travaux d'intérêt général. Dans les villages ou dans le bourg, des habitants prennent du temps pour fleurir ou entretenir le domaine public, d'autres constituent un collectif pour monter un projet, créer des lieux de rencontres ou travailler à l'aménagement d'un jardin partagé. Alors qu'autour de nous l'individualisme fait des ravages en ne créant qu'insatisfaction, colère et frustration, tous ont compris l'importance du « vivre ensemble » et la nécessité de se prendre en main pour que les choses avancent, sans toujours attendre que l'on fasse pour eux : aide-toi, le ciel t'aidera. Pour toutes ces raisons donc, et plein d'autres encore, on peut penser que nous sommes sur la bonne voie : notre avenir, il sera ce que nous en ferons collectivement. Unis par des valeurs communes et par l'envie de travailler au service de notre cité de caractère et de notre territoire, **nous continuerons donc à construire, ensemble, avec confiance et détermination, le Monastier de demain.**

Informations pratiques

• MAIRIE

1 place du Pôle Laurent Eynac
Tél. 04 71 03 80 01
mairie-du-monastier-sur-gazeille@orange.fr
www.le-monastier-sur-gazeille.net

Horaires d'ouverture au public :

Les matins du lundi au samedi de 9h à 12h et le mercredi de 13h30 à 16h30.
Juillet et août : fermé le mercredi après-midi.

• FRANCE SERVICES

1 place du Pôle Laurent Eynac
Tél. 04 71 03 10 53

Horaires d'ouverture au public :

Mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h.
Du lundi au vendredi de 13h30 à 16h30.

DECHETTERIE ROUTE DE LAUSSONNE

Horaires d'ouverture :

- Période hivernale : du 1^{er} novembre au 31 mars

LUNDI		
MARDI		14h - 18h
MERCREDI		14h - 18h
JEUDI		14h - 18h
VENREDI		14h - 18h
SAMEDI	9h - 12h	14h - 18h

- Période estivale : du 1^{er} avril au 31 octobre

LUNDI		
MARDI	9h - 12h	14h - 18h
MERCREDI	9h - 12h	14h - 18h
JEUDI	9h - 12h	14h - 18h
VENREDI	9h - 12h	14h - 18h
SAMEDI	9h - 12h	14h - 18h

SERVICES MÉDICAUX, PARA-MÉDICAUX, AIDE AUX PERSONNES DANS NOTRE COMMUNE

MÉDECINS GÉNÉRALISTES

- Dr Karen BERTRAND
1 place du Pôle Laurent Eynac
04 71 03 27 61
- Dr Alexandra CHAPUIS-RIVET
67, rue Saint Jean - 04 71 03 86 68
- Dr Noémie MARTIN
1 place du Pôle Laurent Eynac
04 71 08 35 21

CABINET D'INFIRMIÈRES

1 place du Pôle Laurent Eynac
04 71 08 37 53

CHIRURGIEN-DENTISTE

- Dr Joël EXBRAYAT
20 Place François d'Estaing
04 71 03 82 12
- Dr Laure BOUSSOULADE
1 place du Pôle Laurent Eynac
04 71 05 22 70

KINÉSITHÉRAPEUTES

52, rue Saint Pierre
04 71 03 83 44

PRATICIEN EN MÉDECINE CHINOISE

- Fabrice PRADIER
1 place du Pôle Laurent Eynac
06 71 15 77 98

ENERGÉTICIENNE

- Emilie ROUGIER
1 place du Pôle Laurent Eynac
07 69 05 21 22

MASSAGES - BIEN-ÊTRE ET SPORTIF

- Audrey RAFFIER
15 allée des Condamines
06 59 36 42 39

MAGNÉTISEUR REEQUILIBRAGE ENERGÉTIQUE

- Jocelyn Blanc
15 allée des Condamines
06 22 12 67 90

MASSAGE BIEN-ÊTRE

- Sophie N'TIÉTIÉ
1 place du pôle Laurent Eynac
06 43 17 66 27

MICRO OSTÉO DIGITALE

- Stéphanie FARAGLIA
1 place du pôle Laurent Eynac
06 45 66 88 82

THÉRAPEUTE PSYCHO-CORPOREL

- Valérie MEGARUS
1 place du pôle Laurent Eynac
06 11 04 89 84

PHARMACIE

Les Portes des Cévennes
20 Place François d'Estaing
04 71 03 93 08

OPTICIEN

- Optique du Mézenc
11, place François d'Estain
04 71 05 09 84

CABINET VÉTÉRINAIRE

2 Route de Chadron
04 71 03 83 94

AMBULANCES

- Ambulances 4 A- VSL
9 Avenue des Ecoles
04 71 05 09 40 / 06 40 10 97 69

AIDE À DOMICILE EN MILIEU RURAL

29 rue Saint Jean - 04 71 08 39 35

MAISON DÉPARTEMENTALE DES SOLIDARITÉS

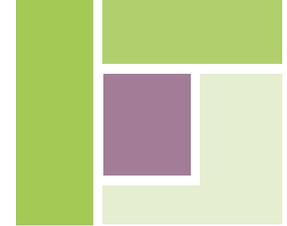
1 place du Pôle Laurent Eynac
04 71 03 80 32

EHPAD LES TERRASSES DE LA GAZEILLE

2 rue Henri Debard
04 71 03 81 68

EHPAD ET SSR

L'HORT DES MELLEVRINES
4 impasse des Melleyrines
04 71 03 80 51



Encore plus de solidarité cette année à l'occasion de la Collecte Annuelle des Restos du Cœur

Jeudi 9 mars Intermarché Le Monastier remettait son prix à Alain MIALON résident à Lafarre.

L'heureux gagnant a remporté le caddie lors d'une tombola au profit des Restos du Cœur.

L'argent collecté d'un montant de 432 € a été remis au président départemental Marc LAVERGNE à cette occasion.

Les dons ont été particulièrement nombreux cette année ; les organisateurs y voient un témoignage de solidarité en raison des difficultés financière croissantes de la population.

Un peu inquiets à cause de l'inflation, les bénévoles se réjouissent des résultats de la collecte des 3, 4 et 5 mars derniers ; les dons plus importants que l'année précédente répondent à une précarité de plus en plus répandue.



Remise d'un chèque de 1000 € aux Restos du cœur par l'Harmonie Saint Chaffre. (Collecte à l'occasion d'un concert)

ENELEC
 VOTRE FOURNISSEUR AU MONASTIER-SUR-GAZEILLE
 EN APPAREILS ELECTRIQUES, ELECTROMENAGERS
 ET MULTIMEDIA

LARGE CHOIX DE PETITS ET GROS ELECTROMENAGERS
 Préparation culinaire - Linge - Entretien du sol - Petit-déjeuner - Café - Soins & beauté
Les meilleurs marques en stock ou sur commande!

ADAPTATION, MODIFICATION
 OU CREATION DE RACCORDEMENTS
 ELECTRIQUE ET PLOMBERIE

LIVRAISON RAPIDE

SAV ET DEPANNAGE SUR PLACE

74 Rue Saint Pierre • 43150 Le Monastier-sur-Gazeille • Tél. 04 71 01 45 57
 E-mail : e.n.elec@orange.fr • www.enelec-43.fr

Panasonic • BOSCH • Electrolux • AEG • Whirlpool • Candy • SAMSUNG

Travaux Publics - Carrières
EYRAUD SARL

Terrassement - Réseaux - Carrières - Concassage
 Vente aux particuliers / Professionnels

Matériaux de Carrières / Recyclés / Décoratifs
 Terre Végétale - Sable - Gravier

PLATEFORME de Peyrard
 Tel : 06 82 69 97 59

43150 - Le Monastier-Sur-Gazeille
 Tél : 04 71 03 86 49 – carriere@eyraudtp.fr

Valorisation des déchets

LES DECHETS DE CUISINE ET DE TABLE

Les déchets de cuisine et de table, appelés «biodéchets», sont toutes les matières organiques non consommées.

En moyenne, 30 % de nos poubelles d'ordures ménagères contiennent des biodéchets. (source : ADEME)



Les biodéchets se décomposent naturellement et sont composés en moyenne de 60 % d'eau.

Il existe plusieurs manières de faire un compost : en tas, en bac, en lombricomposteur, de surface, de façon individuelle ou collective, de jardin ou en ville...

Composter en 5 étapes !

1.



Garder ses épluchures et ses restes de repas.

2.



Vider ses biodéchets dans un bac ou en tas dans le jardin.

3.



Pour obtenir un compost de qualité, veiller à son équilibre (voir la recette du compost).

4.



Le tas se transforme petit à petit grâce à l'activité des décomposeurs.

5.



Le compost s'utilise à différents stades de maturité au jardin.

Jeter les biodéchets dans la poubelle : Conséquences

Les biodéchets fermentent, coulent et dégagent rapidement des odeurs désagréables.

Nous nous privons d'un compost facile à produire à partir de ces biodéchets.

Les biodéchets remplissent votre bac. Cela occasionne une collecte plus fréquente et impacte la part incitative pour les habitants des Com-Com soumis à la TEOMi.

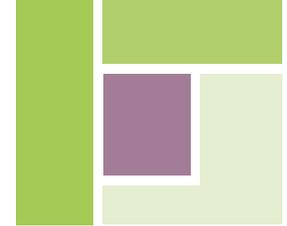
La collecte, puis le tri du contenu des sacs représentent un coût très important, finalement supporté par les usagers.



358 allée des Bouleaux
Z.A. de Leygat
43190 TENCE
04 71 59 82 93
sictom.tence@orange.fr

Flash Info

A compter du 01/01/2024, la loi AGEC imposera l'interdiction de ces déchets dans le bac à ordures ménagères.



Valorisation des déchets

LES DECHETS VERTS

Les déchets verts sont les végétaux issus de l'entretien de jardins ou d'espaces verts :

- tonte de pelouse,
- tailles et coupes d'arbustes,
- herbe...

Ils sont utiles au jardin !

En recyclant ces végétaux au jardin,

- nous gardons la biomasse pour :
- augmenter la fertilité des sols ;
 - produire moins de CO2 ;
 - économiser de l'argent ;
 - gagner du temps ;
 - économiser de l'eau.

Réutiliser les déchets verts du jardin



Faire sécher la tonte ou les herbes arrachées pour pailler ses plantations.

Ne tondre d'une partie de son terrain et laisser le reste en prairie économise du temps et apporte de l'esthétique.



La tondeuse peut servir à broyer des branchages fins. Le broyat pourra être utile au compostage ou paillage.

Pailler le pied des arbres avec des feuilles mortes, elle s'y décomposeront et nourriront le sol à leurs racines.



Les longues tiges peuvent servir de tuteurs.

Les branchages morts, les coupes de ronces et les tailles d'arbustes peuvent servir à fabriquer une haie sèche : décorative, facile d'entretien et utile.



Autant que possible, laisser les feuilles mortes là où elles tombent pour que le sol profite de cette matière organique.



Les espaces laissés en prairie permettent de laisser vivre une biodiversité de plantes et d'insectes.



358 allée des Bouleaux
Z.A. de Leygat
43190 TENCE
04 71 59 82 93
sictom.tence@orange.fr

France Services

Toujours là pour vous accompagner dans vos démarches administratives !

Depuis Octobre 2021, la commune s'est dotée d'une nouvelle structure à destination des habitants afin de faciliter leur accès aux démarches administratives : **France Services**.

Depuis son ouverture, nombreux sont ceux qui ont déjà fait appel aux agents France Services, mais pour ceux qui ne connaîtraient pas encore la structure :

France Services : Qu'est-ce que c'est ?

France Services, ce sont des structures labellisées par l'État, nées de l'ambition d'un retour du service public de proximité. Concrètement, un service proche de chacun, accessible avec et sans rendez-vous et surtout, un service proposant un accompagnement personnalisé et confidentiel afin de répondre au mieux aux besoins de chacun.

Ainsi France Services Le Monastier c'est :

Un relais dans vos démarches auprès d'opérateurs nationaux tels que :



(Accompagnement portant sur l'instruction des demandes, le suivi des dossiers, la création de compte en ligne, l'accès aux droits sociaux ...)

Mais aussi auprès des partenaires suivants :



- Consultation gratuite sur rendez-vous d'un avocat au barreau de Haute-Loire.



- Pour un accompagnement vers l'emploi des jeunes de moins de 25 ans.



- Conseils et accompagnement pour la rénovation énergétique.



- Pour un retour à l'emploi sur différents types de contrats.



- Mise en œuvre d'actions favorisant le retour à l'emploi, accompagnement gratuit, personnalisé et sans limite de durée par des équipes bénévoles.

Des ateliers au plus près de vos besoins :

Des ateliers dispensés en individuel ou en petit groupe pourront vous être proposés :

- CV et lettre de motivation
- Préparation à l'entretien d'embauche
- Découverte du numérique et apprentissage des démarches en ligne du quotidien.
- Si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à prendre directement contact avec France Services.

Un espace informatique en libre-service :

En accès libre pour vos démarches administratives et/ou professionnelles, équipé d'un ordinateur, d'une imprimante, d'un scanner et d'un photocopieur.

L'équipe :

Pour vous accueillir et vous accompagner, vous pourrez compter sur la présence de deux agents :

Juliette PAGURA et Isabelle LETOURMY.

Vous trouverez auprès d'elles écoute et pédagogie pour vous aiguiller dans vos accès aux différents droits sociaux, vous guider vers une meilleure autonomie numérique et vous appuyer dans le suivi de vos différentes démarches.



Horaires d'ouverture : (sans rendez-vous)

LUNDI		13h30 - 16h30
MARDI	9h00 - 12h00	13h30 - 16h30
MERCREDI		13h30 - 16h30
JEUDI	9h00 - 12h00	13h30 - 16h30
VENDREDI	9h00 - 12h00	13h30 - 16h30

CONTACTS

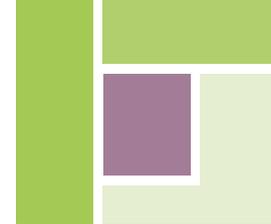
04 71 01 10 53



lemonastier@france-services.gouv.fr



France Services Le Monastier-sur-Gazeille



Finances communales

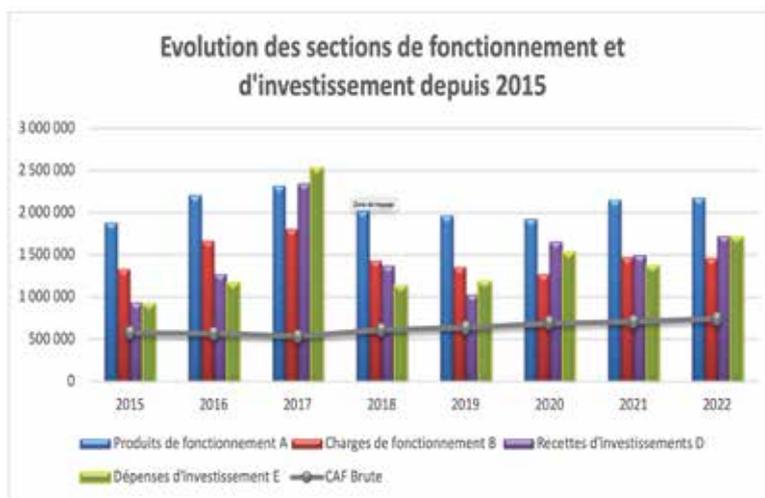
Grâce à une gestion financière rigoureuse et à une planification budgétaire efficace, la commune du Monastier-sur-Gazeille parvient à générer des ressources internes suffisantes pour couvrir ses dépenses courantes et améliorer les services offerts à ses habitants. La Capacité d'Autofinancement positive en hausse régulière ces dernières années permet aussi de contribuer au financement d'investissements importants. Voici ci-dessous l'évolution du budget principal de la commune de 2015 à 2022.

LIBELLÉ	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Produits de fonctionnement A	1 883 000	2 209 000	2 321 000	2 022 000	1 966 000	1 925 000	2 154 000	2 177 000
Charges de fonctionnement B	1 332 000	1 668 000	1 807 000	1 432 000	1 357 000	1 271 000	1 470 000	1 464 000
Résultat comptable A - B	551 000	541 000	514 000	590 000	609 000	654 000	684 000	713 000
CAF Brute	577 000	569 000	536 000	613 000	636 000	689 000	711 000	743 600
Remboursement capital emprunt C	162 000	169 000	211 000	421 000	219 000	643 000	188 000	207 334
CAF Nette A - B - C	415 000	400 000	325 000	192 000	417 000	46 000	523 000	536 266
Recettes d'investissements D	936 000	1 272 000	2 348 000	1 374 000	1 030 000	1 657 000	1 493 000	1 724 500
Dépenses d'investissement E	926 000	1 172 000	2 532 000	1 136 000	1 185 000	1 532 000	1 372 000	1 712 000
Besoin ou capacité de financement E - D	-10 000	-100 000	184 000	-238 000	155 000	-125 000	-121 000	-12 500
Encours de la dette bancaire F	2 040 000	2 120 000	2 711 000	2 590 000	2 372 000	2 128 000	2 340 000	2 738 000

RATIOS	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Taux d'épargne de gestion en %	29	24	22	29	31	34	32	33
Taux d'endettement en %	112%	92%	91%	134%	132%	123%	99%	107%
Ratio de désendettement en nbre d'années	3,8	3,8	4,1	4,6	4,3	3,6	3,1	3,3

Taux d'épargne de gestion en %	CAF brute / Recettes de fonctionnement X 100 = si supérieur à 20 %, très bonne situation, si compris entre 15 et 20 % bonne situation, en dessous de 15 % situation plus précaire
Taux d'endettement en %	Encours total de la dette / Recettes de fonctionnement X 100 = pour les petites collectivités, il peut être compris entre 150 % et 200 %, 200 % étant une limite à ne pas dépasser
Ratio de désendettement en années	Encours total de la dette / CAF Brute = nombre d'année qui permettra à la commune de se désendetter complètement, cette valeur ne doit pas dépasser 9 années

Afin de financer des investissements structurants s'amortissant à long terme, la commune a régulièrement recours à l'emprunt, ce qui lui permet de bénéficier de ressources supplémentaires venant en complément des subventions et de sa Capacité d'Autofinancement. Le montant de la dette communale évolue généralement de façon « cyclique » en fonction du lancement de projets importants (la place du Couvent en 2017 ou la Place du Vallat actuellement) et de l'extinction d'emprunts anciens. La gestion de cette dette fait ainsi l'objet d'analyses et d'une planification indispensable prenant en compte la durée d'amortissement des investissements et leur taille, mais aussi la capacité de remboursement de la mairie à long terme, ceci pour éviter un endettement excessif et maintenir la stabilité financière de la commune.



◀ Voici ci-contre l'évolution de la dette du budget principal, entre 2015 et 2022.

Les budgets annexes non présentés ici s'équilibrent car ils bénéficient de recettes propres (abonnements – consommations – loyers – production photovoltaïque – ventes de terrains) qui permettent de rembourser le capital restant dû.

Travaux

Réfection d'un mur au Crouzet de Meyzoux



Aménagement de la décharge pour les artisans

POUR RAPPEL

les bacs situés Avenue Laurent Eynac en haut du cimetière ne sont en aucun cas des points de collecte d'ordures ménagères ou autres.

Ils sont destinés à recevoir uniquement les déchets verts en provenance du cimetière.

SIGNALÉTIQUE D'INFORMATION LOCALE



UN COUP DE POUCE DU PARC NATUREL RÉGIONAL

La commune du Monastier-sur-Gazeille a souhaité engager une réflexion sur la publicité extérieure (loi n°2010-788 et dispositions règlementaires de 2013 et 2015 notamment) pour harmoniser les panneaux de signalétique d'information locale présents sur l'agglomération. Pour cela, la commune a sollicité l'aide technique et financière proposée par le Parc naturel régional des Monts d'Ardèche via son dispositif « Coup de pouce ». Ce sont donc près de 6000€ HT qui ont ainsi été apportés avec le concours de la Région. Un important travail de recensement des panneaux existants et d'identification des commerces et services à signaler a été réalisé. De nouveaux panneaux, conformes à la Charte signalétique du Parc des Monts d'Ardèche viendront bientôt remplacer les anciens panneaux de signalisation dont certains étaient obsolètes ou dépareillés.

L'implantation des nouveaux panneaux a été réfléchi en fonction des nouveaux travaux de l'entrée côté Le Puy, mais aussi pour faciliter une circulation plus fluide dans l'agglomération. Les anciens panneaux publicitaires en ville mais également en dehors devront être retirés (par les propriétaires ou la mairie selon l'appartenance des terrains).

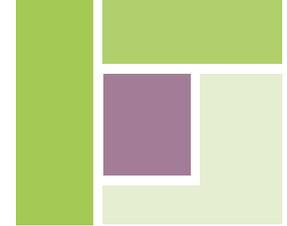
RAPPEL DES RÈGLES D'URBANISME

En application du Code de l'Urbanisme, il est obligatoire de déposer une demande d'autorisation d'urbanisme en mairie si vous avez pour projet de faire des travaux sur des bâtiments ou des terrains. Cela concerne :

- Tous les travaux ayant pour objet de modifier l'aspect extérieur d'une construction, même à l'identique : peinture des huisseries ou des volets ; changements d' huisseries ; ravalement des façades ; réfection de toiture.
- Tous les travaux entraînant un changement de destination.
- Tous les travaux entraînant une création de surface de plancher.
- Tous les travaux modifiant le volume du bâtiment.
- Toute création ou modification d'ouverture.
- Toute construction de garage, d'abri de jardin, d'abri à bûches.

Mais cela concerne aussi la pose d'une pompe à chaleur, de panneaux photovoltaïques et les forages pour de la géothermie.

Toute infraction au Code de l'urbanisme entraînera une interruption immédiate du chantier et des poursuites, tant pour l'entreprise ayant engagé le chantier sans autorisation que pour la personne ayant commandé les travaux.



Caravane de l'Alternance

Pour la 3^e année consécutive, la Mission locale du Velay et Pôle emploi ont organisé la « Caravane de l'alternance ».

Celle-ci s'est arrêtée à la salle des fêtes du Monastier le jeudi 26 janvier, pour accueillir les jeunes des collèges.

C'est l'occasion pour le public de rencontrer les principaux acteurs de l'alternance

L'objectif étant d'informer et conseiller le public sur l'offre globale de formation en alternance sur le territoire.

De nombreux secteurs étaient représentés comme le tertiaire, le commerce, l'industrie, l'hôtellerie restauration, l'agriculture, les métiers du sport, les métiers de bouche, du transport de la logistique et les métiers de proximité comme l'aide à la personne.

L'alternance est un levier efficace pour trouver un emploi.

Ce modèle de formation professionnelle, qui mixe enseignement théorique à l'école et pratique en entreprise a fait ses preuves. La Loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel du 5 septembre 2018 a donné un coup de boost supplémentaire à cette filière de professionnalisation. Le gouvernement souhaite développer l'accès des jeunes à ce type de formation car elle facilite l'accès au monde du travail.

C'est également la possibilité de se former du CAP au bac +5 dans des métiers très divers. Faire des études a un coût pour les jeunes et leurs parents. Dans la majorité des cas, le



coût de la formation en alternance n'est pas imposable à l'entreprise. La formation est financée par l'OPCO auquel est rattachée l'entreprise. L'alternance, c'est de plus, une rémunération pendant le temps de la formation.

Le principal avantage des formations en alternance c'est de pouvoir se former concrètement sur le terrain avec des professionnels, et de surcroît, sur des professions d'avenir pour lesquelles les entreprises sont prêtes à investir en temps et en moyens.

Au-delà du public des jeunes, l'alternance représente également une voie possible de reconversion pour les personnes en transition professionnelle.

L'Etat soutient et encourage cette voie d'accès à l'emploi.

L'ambition en fin de quinquennat est d'atteindre un million de nouveaux

apprentis par an au niveau national. L'Etat apporte un soutien financier au recrutement en alternance en 2023 en continuité du Plan 1 jeune 1 solution.

Pour les contrats signés à partir du 1^{er} janvier 2023 et pour toute l'année 2023 :

L'aide versée par l'Etat à l'entreprise est de 6 000€ pour un alternant (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation) pour la 1^{ère} année du contrat, sans considération pour le critère d'âge.

Cet engagement traduit un triple objectif :

- Susciter l'engagement des entreprises en les soutenant dès la première année dans le projet de recrutement en alternance ;
- Favoriser l'embauche d'apprentis sur les niveaux bac ou inférieurs et dans les plus petites entreprises ;
- Rendre le dispositif plus lisible pour les jeunes et leurs employeurs.

La Caravane de l'alternance permet de prendre connaissance de l'ensemble des offres de formation et de rencontrer des professionnels de la formation au plus près de chez soi.





Fin Gras du Mézenc

C'est en toute convivialité que le « Fin Gras du Mézenc » est sorti, ce dimanche 29 janvier 2023, de son hibernation.

Eleveurs, bouchers et professionnels du secteur étaient ainsi réunis, dans le bâtiment du marché aux bestiaux pour célébrer, tous ensemble, le lancement officiel de la nouvelle saison.

Rien de mieux pour marquer la bonne santé de l'AOP qu'un bon repas pris en commun et la vente symbolique d'animaux.

Nouveau site web : www.maisondufinbras.com



Goûter des bébés nés en 2022

Le samedi 4 février avait lieu en mairie la rencontre autour des bébés nés l'année précédente.

Les familles des nouveaux-nés ont goûté ensemble avec les membres du CCAS et les élus.

Un livre a été offert à chacune d'entre elles. Un pommier a été planté près de l'aire de jeux rue Augustin Ollier à cette occasion.



AB MENUISERIES
Portes - Fenêtres - Volets

Vente et installation de menuiseries extérieures tous matériaux
Portes, fenêtres, volets, portes de garage,
clôtures, portails, moustiquaires...

La Terrasse • 43700 ARSAC-EN-VELAY
Tél. 04 71 04 15 14

VivaL
by Casino

Alimentation Générale
Poisson frais
Quincaillerie
Souvenirs, Clés minute...

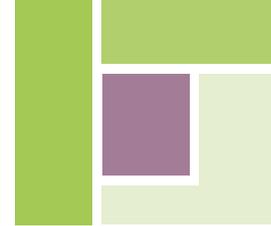
Ouvert 6/7J, de 7h à 12h30
et de 15h à 19h30

- Dépôt de pain
- Produits Régionaux
- Sandwichs faits maison avec produits régionaux

Relais colis pickup

28 rue St Pierre 43150 le Monastier sur Gazeille 04.71.03.81.69

Sur le chemin de Stevenson GR70



Soirée Droits des Femmes

La traditionnelle soirée des Droits des femmes a eu lieu en mairie le 8 mars dernier.

Soixante-dix personnes se sont déplacées, des femmes en majorité mais aussi quelques hommes sont venus partager un moment de convivialité autour des droits des femmes.



La soirée a été préparée par le CCAS en collaboration avec Brenda et Capucine, deux lycéennes qui se sont portées volontaires pour coanimer la soirée. Les cuisinières du CCAS avait concocté « la soupe des nanas », la chorale adultes du Monastier et sa cheffe de chœur Lucile sont venues interpréter leur répertoire (dont l'hymne des luttes féministes « Debout les femmes »)

Et enfin, du théâtre d'improvisation interactif était proposé par 3 comédiens du collectif « Par les deux bouts » sur le thème des droits des femmes. Le public présent a été nombreux à intervenir sur des mises en situation du quotidien des femmes et à participer activement aux débats qui faisaient suite aux scénettes.



Merci à vous toutes et tous de vous être déplacés en semaine pour ce moment toujours très agréable à vivre et surtout merci pour votre fidélité et votre implication qui permettent la réussite de cette soirée.

Le 8 mars 2024 nous fêterons le 10^e anniversaire de la soirée des droits des femmes au Monastier et de nombreuses surprises vous attendent !



Les 100 ans de Mme Marie Faure

Le 17 mai 2023, M. le Maire, élus et membres du CCAS se sont rendus à l'Hort des Meyllerines pour rendre hommage à la centenaire de la commune Mme FAURE Marie née MICHEL le 26 avril 1923 à Laussonne.

Mme FAURE s'est mariée en 1948 avec Auguste, ils ont eu trois filles Arlette, Jeannine et Denise, 6 petits-enfants, 17 arrière-petits-enfants, et une arrière-arrière-petite-fille.

Le couple s'est installé au Monastier en 1985 et Mme Faure est restée à son domicile jusqu'en juin 2021.





JEUX
INTERVILLAGES
DU 3 JUIN



FÊTE DE LA PÊCHE DU SAMEDI 17 JUIN



INAUGURATION
DES JARDINS
FAMILIAUX
LE SAMEDI 17 JUIN

Contactez votre équipe commerciale
Groupama LE MONASTIER - LAUSSONNE

41 rue Saint-Pierre
Tél. 09 74 50 31 36
(prix d'un appel local à partir d'un fixe)

Agence ouverte de 9h à 12h du mardi au samedi



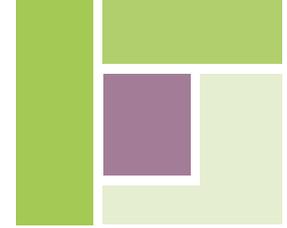
Caisse Régionale d'Assurances Mutuelles Agricoles de Rhône-Alpes Auvergne : 50 rue de Saint-Cyr 69009 Lyon
Entreprise régie par le code des Assurances - 06/2010 - www.groupama.fr



Le Ré Bémol
Caf'Conc'

Bar à Vins • Restaurant
Spécialités de tartines et mijotés

39 rue St-Jean - 43150 Le Monastier-sur-Gazeille - Tél. 04 71 03 87 16



Monast'Arts

La première édition de Monast'arts (Salon de l'Artisanat et des métiers d'art) s'est déroulée le dimanche 11 juin à la salle des fêtes du Monastier.

Tout au long de la journée, les nombreux visiteurs ont pu découvrir des créations d'articles en tissus, en macramé, dentelles sur bois, sculpture sur bois, en terre émaillée, vitraux, bijoux, compositions florales, etc...



Les élèves des différents ateliers (peinture, dentelles, sculpture) étaient également présents pour présenter leurs diverses réalisations.

A l'heure de la pause déjeuner, un jeune groupe de musiciens « Orleans Goats » est venu jouer quelques morceaux de son répertoire pour le plus grand plaisir du public rassemblé sur le parvis de la salle des fêtes autour d'une assiette campagnarde ou d'une crêpe, servies par les membres du CCAS de la commune. Rendez-vous est donné pour l'année prochaine.





VALORISONS TOUS NOS DÉCHETS ALIMENTAIRES GRÂCE AU COMPOSTAGE PARTAGÉ

La mairie du Monastier-sur-Gazeille et le SICTOM Entre Monts et Vallées souhaitent connaître l'intérêt des habitants pour la mise en place de sites de compostage partagé. Pour cela, une réunion d'information a eu lieu mercredi 14 juin 2023 et une enquête est disponible en mairie. Les personnes intéressées sont invitées à se manifester.



Aujourd'hui, un tiers de nos ordures ménagères est composé de déchets que l'on peut composter. Appelés biodéchets, ces restes de cuisine et de table peuvent retourner au sol sans nuisances et à proximité de nos habitations grâce à des composteurs partagés.

La loi AGECE (Anti-Gaspillage pour une Economie Circulaire) rendra le tri et valorisation à la source des biodéchets impératifs sur l'ensemble du territoire français au 1^{er} janvier 2024.

Pourquoi composter les déchets alimentaires ?



- Le compostage permet de réduire vos ordures ménagères. Votre poubelle ne produit pas d'odeur puisqu'elle ne contient plus de déchets fermentescibles.
- Les déchets alimentaires sont traités sur place, ce qui limite la pollution et les coûts liés à leur déplacement en centre de traitement.
- Le compost produit est une ressource recherchée pour soi, ses voisins ou pour sa collectivité.

Qu'est-ce que le compostage partagé ?

C'est un site de compostage dédié qui permet aux foyers participants de déposer leurs déchets alimentaires à l'aide du bioseau qui leur est fourni. Ces déchets, mélangés à du broyat disponible sur place, vont se transformer en compost. Ce compost sera ensuite partagé entre

les personnes ayant participé à alimenter le composteur ou servira à amender leurs jardins et les espaces verts de la commune.

Le compostage de quartier nécessite des équipements et un espace de travail adaptés pour assurer son bon fonctionnement. Un accompagnement par l'animatrice Tri Compostage du SICTOM est prévu : rencontres avec les foyers participants pour apporter des explications précises et visites régulières. Deux personnes volontaires qui apportent leurs déchets sur le site bénéficient d'une formation aux gestes de compostage pour être identifiées « référent de site ». Ils seront en lien avec l'animatrice du SICTOM.

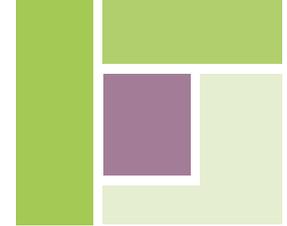


Plus d'information : Emilie Petipas, Animatrice Tri Compostage au SICTOM Entre Monts et Vallées

- Sictom.tence@orange.fr
- Tél. 04 71 59 82 93 (mardi, mercredi et jeudi).

Manifestations de juillet à décembre 2023 (connues au 13/06/2023)

Du 6 juillet au 31 août	Marché de Producteurs de Pays tous les jeudis de 17h30 à 19h30	Place du Couvent
Samedi 8 juillet	Challenge Davy Lashermes Concours de pétanque	Marché aux bestiaux à 14h
Jeudi 13 juillet	Bal des Pompiers et Feux d'artifices	Avenue des Ecoles
Du 4 au 9 août	Festival du Monastier organisé par le Centre Artistique du Monastier	Place du Couvent
2 et 3 septembre	Vogue organisée par la commune et différentes associations	Centre bourg
3 septembre	Vide-grenier	Centre bourg
Samedi 9 septembre	Forum des Associations	Place du Couvent
Du 2 au 7 octobre	Les Automnales du Livre	Tout le territoire de la Cté de communes
	Organisées par la bibliothèque intercommunale	Le 15 octobre au Monastier
Dimanche 1 ^{er} octobre	Marche de la Transcévenole	
Mardi 10 octobre	Don du Sang (Association des Donneurs de Sang)	Salle des Fêtes, de 14h à 17h
Vendredi 3 novembre	Jeux intergénérationnels	Mairie, de 14h à 18h
11 et 12 novembre	Spectacle La Cluchade	Salle des Fêtes
Dimanche 19 novembre	Repas des Aînés	
Dimanche 3 décembre	Marché de Noël	Gymnase



Tennis : une saison réussie !

Cette saison 2022 / 2023 est particulièrement faste au niveau de l'école de tennis. En effet deux heures de cours sont données, les jeudis soirs à 10 adultes et trois cours sont prodigués à 17 jeunes, une heure les lundis et deux heures les jeudis. L'une d'entre eux, Soline, est, de plus, suivie par le Comité Départemental et participe déjà à des rassemblements et tournois départementaux du fait de ses qualités tennistiques. C'est une très grande satisfaction et un exemple pour les autres élèves qui n'en sont pas loin.



Pour rappel, le Tennis Club du Monastier est une association sportive ouverte à tous, habitants de la Commune ou la Communauté de Communes. Pour un coût modique, chacun peut se faire plaisir en jouant avec des partenaires soit en loisir soit en compétition. Cette année, le club comprend 34 licenciés à ce jour et sans doute plus au cours de l'été avec des licences partielles possibles à 3 € pour 2 mois.



Une journée « interclubs » avec les clubs de Lantriac et Coubon s'est déroulée, le 8 février dans le gymnase de Lantriac, avec 21 enfants. Toutes les participantes ont reçu une serviette offerte par la Ligue Régionale, petit cadeau pour valoriser et promouvoir le tennis féminin. Un goûter a été offert aux enfants et une boisson aux parents et familles présents venus les encourager. Cette rencontre a été organisée avec brio par Vincent ASCIONE, notre excellent enseignant, assisté de Valentine RAFFIER pour le bon déroulement de cette journée. D'autres stages et / ou rencontres sont déjà organisés notamment au mois de juin. Pour cet été il est prévu, à nouveau, un stage pour les enfants de l'école de tennis et pour les nouveaux qui prendront leur licence à cette occasion.

Tout au long de l'année, deux courts proches du camping, fermés par un cadenas à numéro (donné par le Président), sont utilisables gratuitement pour les licenciés. Lorsqu'il fait mauvais temps, le gymnase nous est ouvert (sur demande auprès du Président) les lundis et jeudis soirs et une heure les mardis à 18h30 avec priorité à l'école de tennis et aux entraînements des équipes. Des adultes se rencontrent régulièrement et toute personne qui voudrait participer à ces rencontres peut le faire en demandant au Président les coordonnées des licenciés au Club.

De plus,, plusieurs heures de jeux tennistiques avec Vincent, ont été offertes par le Club aux enfants de la maternelle publique du Monastier en présence de leurs enseignantes.

Tout au long de l'année, des championnats et tournois, de tous niveaux, sont organisés soit par le Comité Départemental de Tennis soit par des Clubs. L'information est donnée sur le panneau situé à gauche de l'entrée du gymnase et dans le club-house situé près des courts extérieurs. Tout renseignement complémentaire peut être demandé au 06 87 76 62 25.

Alors, rejoignez vite le Tennis Club du Monastier.... et bon été sportif.

J.-Pierre VAGGIANI, Président Tennis Club du Monastier

ETS F.VINCENT & FILS
Fiouls - Charbons - Granulés - Lubrifiants

La Sauvetat - 43340 Landos
04 71 08 21 44

ZA - 43700 St Germain-Laprade
04 71 03 05 88

ZA Le Fromental - 43200 Yssingeaux
04 71 65 08 57

43170 Saugues - 04 71 77 80 08

48300 Langogne - 04 66 69 04 71

NOUVEAU
Livraison
AdBlue vrac

fillo gaz 43
VOS BOUTELLES DE 642
LITRES SEUL VOUS
Tél : 06 66 88 40 90

LIVRAISON SUR TOUT LE 43

marcon.elec
VOTRE SPÉCIALISTE ÉLECTRICITÉ

Jean-Luc Marcon • Gérant : 06.08.27.04.95
Z.I. 643 rue Jean-Baptiste Lamarque - 43700 St-Germain-Laprade

Club de Viet Vo Dao

Une nouvelle saison se termine pour le Viet Vo Dao du Monastier. Que se soit dans la voie externe (Vo) ou la voie interne (Wu Dang) les pratiquants de tous niveaux ont pu découvrir et approfondir leur pratique pendant les cours et les stages.

Par l'apprentissage des mouvements de blocages, de frappes spécifiques, d'exercices d'endurcissement, d'enchaînements pour le Vo, ou par la découverte des positions et des mouvements particuliers, des courants d'énergie pour « nourrir » son corps et se préserver à long terme dans le Ba Gua Zhang, tous les pratiquants ont pu commencer



à aller au-delà d'une pratique sportive vers l'art martial traditionnel.

Présent depuis 15 ans le club du Monastier est membre associé de la Fédération Française de Karaté.

Les cours se déroulent le lundi de 19h à 21h pour la pratique externe (Vo) et le mardi de 19h à 21h pour le Wu Dang, dans la salle Saint Chaffre.

Rendez-vous en septembre pour une nouvelle saison.

Handball Club

Depuis plusieurs années, le Handball Club Loire Mézenc se développe sur les communes du Monastier et de Lantriac.

Le club compte cette saison 145 licenciés, avec l'école de Hand dès l'âge de 4 ans, des équipes jeunes et seniors. La saison 2022-2023 a été un véritable succès, des effectifs qui progressent dans toutes les catégories.

Un nouveau créneau a pu être mis en place pour la catégorie Baby-Mini Hand, le samedi au gymnase du Monastier. Ce cours concerne les enfants nés entre les années 2015 et 2019 pour la saison à venir. Les horaires sont les suivants : de 11h à 12h (mois de septembre, octobre puis les mois d'avril à juin) ; et de 13h à 14h (du mois de novembre à mars).

Le club est également composé des équipes moins de 11 ans, moins de 13 ans, moins de 15 ans, moins de 18 ans, deux équipes seniors filles et une équipe seniors garçons.

De plus, pour la saison 2023-2024, une équipe loisir va être créée au sein de l'association. Ce groupe répond à la

demande de joueurs qui souhaitent pratiquer le handball, sans intégrer le championnat. Des tournois et des rencontres sont programmés par les clubs voisins et le comité handball de la Haute-Loire.

À noter, que les entraînements, pour toutes les catégories seront ouverts à tous sur le mois de septembre 2023, sans engagement.

Concernant la partie extra-sportive, deux événements majeurs ont été organisés. Tout d'abord le tournoi de Noël ouvert à tous, où les enfants avec leurs parents, ainsi que les adultes licenciés ou non, ont pu partager la passion du handball sur différents ateliers. Une journée conviviale avec un délicieux repas et une ambiance festive.

Au mois de février, nous avons servi environ 220 repas, lors de la soirée dansante du club avec le retour du traditionnel « Sarassou ».

Pour toutes vos interrogations, vous pouvez prendre contact avec Guillaume au 06.77.62.23.79 ou par mail : hbcloiremezenc@gmail.com

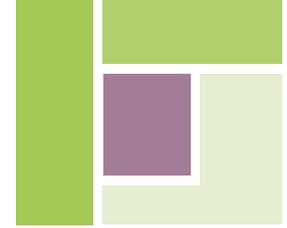
Amicale des Sapeurs-Pompiers



L'amicale des sapeurs pompiers du Monastier sur Gazeille a organisé le samedi 8 avril un moment convivial à la caserne. De nombreux habitants ont pu ainsi découvrir le CIS du village et partager, dans une très bonne ambiance, un repas Moules/Frites.

Fort de cette expérience et du succès de cette soirée, cet événement sera reconduit l'année prochaine, mais avant cela, nous vous donnons rendez-vous le 13 juillet pour le Bal des pompiers et pour notre Sainte-Barbe.

Un grand merci aux organisateurs et à la population qui ont répondu présents pour ce rendez-vous.



La Transcévenole : ça marche !

Comme chaque année, les premiers dimanches de juin et d'octobre, l'association « La Transcévenole » invite tous les adeptes de la marche, en vue de parcourir les 24 km qui séparent le point de départ de Peyrard, sur la commune de Coubron, à Présailles. Des points de départ différents mais situés sur le tracé de la ligne (envisagée entre Le Puy en Velay et Lalevade en Ardèche) permettent de pratiquer selon ses possibilités : Gare de Lantriac (18,5 km), les Quatre chemins (15 km) voire Le Monastier (7 km).

Ce périple dominical permet de découvrir ou redécouvrir « un parcours chargé d'histoire » absolument remarquable. Une journée de rencontre pour partager ses émotions sur le travail titanesque



que nos anciens ont réalisé...On ne peut qu'être admiratif devant l'architecture de tous ces ouvrages d'art, tunnels et viaducs, dont celui célèbre de la Recoumène.

C'est aussi une magnifique randonnée au milieu de la nature et très accessible à tous. De plus, à la fin du parcours, il est possible de déguster un excellent repas chaud (15 € pour adulte et 10 € pour enfant) préparé par l'association « Rando-Présailles » toujours dans une

ambiance conviviale dans la Salle des Fêtes à Présailles.

Un service de car, pour une somme modique (3 €), est prévu à 14h30, pour le retour au point de départ de chacun.

L'association « la Transcévenole », les Communes traversées ainsi que la Communauté de communes Mézenc-Loire-Meygal œuvrent pour entretenir ce patrimoine à préserver. Dans cet esprit, la Transcévenole a fait réaliser une nouvelle carte de l'itinéraire, apposée sur un panneau, pour renseigner tous les promeneurs. C'est notamment ce qui a été mis en place à Peyrard, par l'association, et près du viaduc de la Recoumène par la Commune du Monastier.

Alors, rejoignez nous le 1^{er} octobre prochain pour la 69^e marche... eh oui, déjà !



ENSEMBLE PAROISSIAL SAINT JEAN-PAUL II

La paroisse du Monastier fait partie de l'ensemble paroissial St Jean Paul II entre Loire et Mézenc dont la maison paroissiale est au Monastier sur Gazeille.

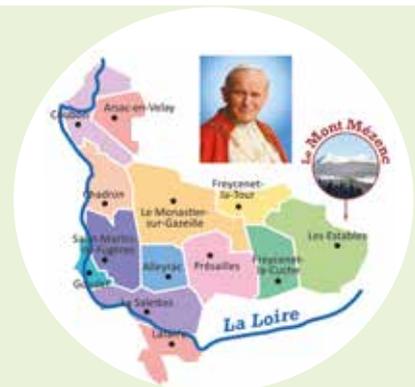
La communauté chrétienne de l'ensemble paroissial St Jean Paul II était heureuse d'accueillir et d'accompagner 11 jeunes de notre secteur entre Loire et Cévennes, ce dimanche 20 mai afin qu'ils puissent recevoir le sacrement de confirmation.

Ils étaient entourés par leurs familles et amis. Monseigneur Yves Baumgarten célébrait la messe entourée des Pères Maurice Poyet, Martin Randriamamory et Jean Salette.

Après l'homélie, Monseigneur a donné le sacrement de confirmation à chaque jeune.

Un grand merci aux musiciens ainsi qu'aux chorales du secteur qui soutenaient l'assemblée dans l'animation de la célébration.

Notre Monseigneur Yves Baumgarten sera en visite sur notre ensemble paroissial St Jean Paul II entre Loire et Mézenc du 6 au 10 juillet 2023.





Don du sang

Réunion du Conseil d'Administration de l'Union Départementale des Donneurs de Sang Bénévoles de la Haute Loire, débats animés par le président M. Gérard RAVEL, en présence de Michel ARCIS Maire du Monastier et d'Alain VINCENT président local.



Après le bilan moral, financier et le rapport d'activité les participants ont dû procéder au vote pour le concours de dessin départemental en récompensant quatre œuvres.

D'autres thèmes étaient abordés comme le partenariat avec les papeteries d'Espaly, l'engagement de coureurs aux 15 km du Puy, les diplômes Mérites du Sang, la formation des bénévoles lors des interventions dans les écoles.

Lors de la collecte du mois de juin, des dessins sur le thème du Don du Sang étaient exposés ; ces dessins ont été réalisés par les élèves CM1 CM2 des écoles St Dominique et Laurent Eynac.

Nous vous rappelons de la dernière collecte de l'année aura lieu le mardi 10 octobre de 14h à 17h à la salle des fêtes du Monastier.



Tarot

Le week-end de l'Ascension le Championnat de France jeunes de tarot se déroulait à Lons Le Sonier.

Le TC 43 présentait 5 jeunes, les résultats ont dépassé nos espérances :

- catégorie triplette comité, un podium 3^e : Launie Jourdan, Nouaille Aymie, Nouaille Robin
- triplette collègue, un podium 3^e : Antoine Bourbon, Héloïse Raffier, Marie Perret
- libre individuel : Vice Champion : Antoine Bourbon
- duplicate individuel : Vice Champion : Antoine Bourbon

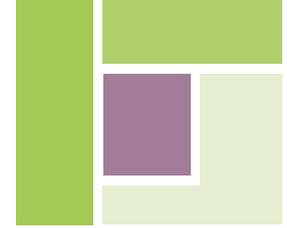
Nous sommes fiers de ces résultats, cela prouve la qualité de travail de tout le groupe et le sérieux.



Le TC43 compte 35 joueurs licenciés dont 6 jeunes.

Apprentissage des jeunes tous les jeudis de 17h à 18h45.

Le club souhaite reprendre les cours pour adultes les vendredis à partir de 20h dans la salle de la mairie (RDC), la saison 2023/2024 reprendra en septembre, nous acceptons tous les niveaux adultes et jeunes.



ECE (Espace Culturel Européen)

L'ECE est heureux de vous proposer cette année encore de multiples rendez-vous culturels. Ces moments nous permettent de rencontrer, autour de spectacles, de conférences ou autres, les habitants du territoire et ceux venus d'ailleurs. Notre association a à cœur également de promouvoir le sens artistique mais aussi les formidables initiatives de certains de nos habitants. Voyage en Arménie, retour dans le passé avec Napoléon ou encore transfert dans le quotidien de personnes clownesques ont été à l'affiche dans ce premier semestre 2023. Pour la suite nous vous donnons rendez-vous pour notre théâtre de rue mais aussi autour de moments et lieux clés de notre patrimoine. Scolaires et tout public sont invités à partager avec nous ces dates à venir.

Merci aux membres actifs et bien sûr aux bénévoles qui nous permettent de continuer cette formidable aventure !



Festival du Monastier

34^e édition - du 4 au 9 août 2023



Nouveau format, nouvelles dates, le Festival du Monastier fait peau neuve pour une 34^e édition haletante et passionnante. A l'incertitude d'une période bien mouvementée, la résignation n'a pas trouvé d'écho dans l'organisation de notre Festival qui affiche fièrement une programmation très ambitieuse et festive : Ben L'Oncle Soul et la Fanfare Big Funk Brass... une Soirée Gospel et une Soirée Tzigane des Balkans. Le jazz ne sera pas en reste avec la somptueuse Célia Kameni et Bigre BigBand. L'église Abbatiale accueillera Le Grand Ensemble de cuivres et percussions de l'Orchestre Philharmonique de Radio-France, David Guerrier (Trompette) et Pascal Contet (Accordéon) pour un récital d'exception sous les voûtes de L'Abbatiale St Théofrède. Le Bal retrouvera son entrain avec Loveboat et cette édition tirera sa révérence avec La Gâpette et la Fanfare Gallowstreet. Aucun répit pour notre public, tous les mélomanes et tous ceux et celles tentés de vivre l'expérience de ce Festival qui accueillera 29 concerts de la scène du Village à la Grande Scène et de L'Abbatiale à la Brassroom... L'immersion sera totale, festive et la musique superlative.

Nous vous attendons !

Infos et billetterie : www.festivaldumonastier.fr



EURL SÉBASTIEN MIALON

TAXI CONVENTIONNÉ

LE MONASTIER-SUR-GAZEILLE ADS N°2
TRANSPORTS ASSIS PROFESSIONNELS



06 79 65 95 08

N° SIRET : 839586815 00012

8 places / TPMP

Véhicule climatisé tout confort
7j/7 toutes distances

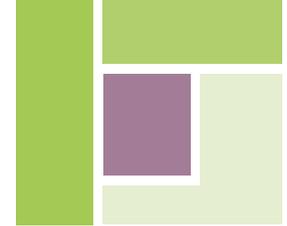


BOUCHERIE
CHARCUTERIE
SALAISSON

*Des Monts
Breyssse*

2, Esplanade Stevenson
43150 LE MONASTIER-SUR-GAZEILLE

Tél. 04 71 01 67 14 - boucheriedesmontsbreyssse@orange.fr



L'association des commerçants du Monastier



Vendredi 6 janvier, l'association des commerçants du Monastier remettait leurs prix aux vainqueurs du jeu de Noël, à l'Oasis. L'association a été relancée récemment avec un nouveau bureau. Céline Masson, du salon de coiffure Osmose a pris la présidence, Richard Leveque, directeur du magasin GammVert à la trésorerie, Cindy Chaussende du restaurant Chèvre et Chou au secrétariat, accompagnés de près par Raphaël Puech (pâtisserie la jonquille), Aïcha Giraud (bar le Stevenson) et Christelle Feodorczuk (Les quatre saisons).

La crise sanitaire passée, les membres de l'ACM ont décidé de relancer le jeu-concours de Noël ; durant la période des fêtes de la Nativité, chaque achat dans un des commerces du bourg donnait droit à un coup de tampon sur un ticket prévu à cet effet. Au bout de 6 gages de fidélité, la grille complétée était déposée dans

une urne avec les coordonnées du participant. Cette année, parmi les 320 tickets entièrement tamponnés, 29 ont été tirés au sort. Chaque lot remporté comportait des cadeaux et des bons offerts par les commerçants et artisans du Monastier ainsi que par le Crédit Agricole et Groupama.

A travers ce genre d'actions, les commerçants et artisans de la cité St Chaffre espèrent remercier les clients fidèles, qui font vivre le centre-ville. Après la remise des lots, l'ACM a convié les invités à boire un verre, appréciant l'accueil chaleureux de Philippe et Jean-Lou à l'Oasis.

L'association compte mettre à jour de nombreux projets pour la suite, afin de conserver une belle dynamique.



APONIA

APONIA, lieu d'art contemporain ouvrira ses portes au Monastier sur Gazeille le 8 septembre 2023

Après une année d'études et 8 mois de travaux, le lieu d'art contemporain vous accueillera le 8 septembre 2023 avec une exposition de l'artiste Baptiste Roux.

Eva Frison-Barret, responsable d'Aponia et Alain Barret, directeur artistique avaient créé la structure en 1998 en région parisienne (94), aujourd'hui délocalisée.

Dans un souci de restructuration « création d'un lieu convivial, à usages multiples » ouvert à tous en accès gratuit, à la programmation plurielle, Aponia souhaite prendre un nouveau départ grâce à la dynamique du Monastier sur Gazeille.

Deux expositions, des concerts etc... pour la « réouverture » (programme cours)

Ce jour-là, vous découvrirez 2 expositions concomitantes : La première au 67 rue Saint Pierre, nouvelle adresse du lieu, la suite sera à découvrir à l'Église Saint Jean (qui

accueillera des pièces imposantes) (Rétrospective de l'œuvre de Baptiste roux)

La seconde présentera le premier volet de la collection Frison-Barret dévoilant une sélection d'artistes de renom et s'intitulera « Il était une fois, Un Conte » mis en scène par Julie Gagne (au 67, rue Saint Pierre en étage).

Un espace lounge en intérieur et à l'extérieur dans la cour végétalisée vous permettra de consulter les éditions mises à votre disposition, (deux bibliothèques spécialisées) l'une relative à l'art, la seconde relative au design et au graphisme.

Aponia, lieu d'art contemporain est soutenu par la Drac Auvergne/La Région Auvergne Rhône Alpes/Le Département de la Haute-Loire/La Communauté de communes Loire Mézenc Meygal/le FDVA/La Commune du Monastier sur Gazeille/Mécénat privé...

Ponctuellement nous collaborons avec L'Espace culturel Européen. A très bientôt



Comptoir Sève & Son



Comptoir Sève & Son renoue avec son adage : Nourrir les ventres autant que les esprits !

Lors de son assemblée générale le 24 février dernier, le point de vente collectif de producteurs Comptoir Sève & Son dénombrait plus de 20 producteurs et productrices engagé.e.s dans cette aventure qui dure depuis 9 ans déjà...

On compte notamment de nombreuses femmes à la tête de leur exploitation, ce qui témoigne à la fois de la vitalité de l'installation agricole sur le territoire Mézenc Loire Meygal et d'un attrait toujours manifeste pour les métiers agricoles et artisanaux.

Parmi les nouveautés sur les étales, on trouve les salaisons du GAEC des Noisetiers (Les Etables), les pains et brioche du Fournil de Boussoulet, les céréales de petit déjeuner d'Emma D'Hurlaborde (St Germain Laprade), la viande d'agneau de la Bergerie de la Fondichère (Laussonne), les légumes du Jardin des Douces Heures

(Cussac-sur-Loire), les lentilles et viande de boeuf du GAEC des Orchidées (Saint-Vidal).

Autre actualité : les sorties théâtre à La Comédie de Saint-Etienne vont reprendre dès le mois d'octobre. Un choix de 4 spectacles sera proposé à tous les curieux.ses, déplacement en co-voiturage, et tarif préférentiel de 12 € au lieu de 25 € en tarif normal.

Également, de nouveaux horaires :

- Mardi : 9h - 12h
- Jeudi : 16h - 19h
- Vendredi : 16h - 19h (juillet et août uniquement)
- Samedi : 9h-12h

N'hésitez pas à pousser la porte pour prendre la température... !



Tant qu'il y aura des Chèvres

Fête Historiée 2024

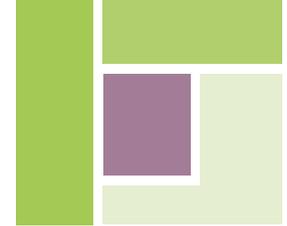
Comme promis, le temps d'un week-end, l'association Tant qu'il y aura des Chèvres investira à nouveau notre belle cité St Chaffre pour sa deuxième virée historique à Les festivités auront lieu du 17 mai 2024 à partir de 18h jusqu'au dimanche 19 mai 2024 à 18h : à noter impérativement dans vos agendas !

Nous reviendrons vers vous dans le prochain bulletin municipal (janvier 2024) pour vous donner le programme.

Cependant, si vous souhaitez vous investir dans l'association ou si vous avez envie de créer votre costume, des cours de couture vous seront proposés à la rentrée : pour plus de renseignements, rendez-vous au forum des associations du Monastier sur Gazeille.

L'association Tant qu'il y aura des Chèvres





L'école primaire et maternelle



Jeudi 16 mars, les écoles primaire et maternelle publiques se réunissaient pour rendre visite aux aînés résidant aux Terrasses de la Gazeille. Imaginée dans le cadre du programme « L'art d'être en forme », cette sortie visant à présenter une petite exposition a également permis aux élèves de grande-section et de CP-CE1 de se rencontrer, avant de se retrouver en classe l'année prochaine.

Très attendus par les résidents de l'EHPAD, les écoliers ont fièrement exhibé les panneaux informatifs qu'ils avaient préparés. Réalisés par la classe de primaire, les tableaux regroupaient les aliments par famille. Les

grandes sections ont quant à eux évoqué les quatre repas de la journée, et posé des questions aux plus grands. Les aînés sont également intervenus. La question des aliments sucrés, qu'il faut consommer avec modération, a donné lieu à une anecdote qui a fait mouche ; les anciens, qui n'ont pas connu dans leur enfance une profusion de sucreries telle qu'elle existe actuellement, recevaient parfois un sucre imbibé d'Arquebuse ou de Verveine.

Les petits élèves ont ensuite été conviés à un goûter. L'après-midi a également donné lieu à des retrouvailles familiales.

PÔLE Handicap Adultes

ESAT Meymac
ASEA43
Association Sauvegarde de l'Enfant & l'Adulte

- Prestations de services
- Sous-traitance
- Espaces Verts
- Fabrication de palettes
- Boulangerie
- Blanchisserie
- Entretien de locaux

Lieu-dit Meymac - 2 impasse de Malaval
43150 LE MONASTIER-SUR-GAZEILLE
Tél. 04 71 03 80 31 - esatmeymac@asea43.org

BONNEFOY TP

- TRAVAUX PUBLICS
- TERRASSEMENT
- ASSAINISSEMENT
- LOCATIONS D'ENGINS
- AVEC CHAUFFEUR

Rte de St Front 43260 Lantriac - 06.62.98.94.43

Cegelec

Réseaux Auvergne Drôme Ardèche
Le Puy Infrastructures
475 Rue de Chassende
43000 LE PUY EN VELAY
Tél. : +33 (0)4 71 07 23 40

- Réseaux HTA/BT souterrains et aériens
- Raccordements de postes de transformation
- Génie civil Réseaux Télécom
- Réseaux gaz
- Eclairage Public (travaux neufs et maintenance)
- Mise en valeur du patrimoine
- Câblage électrique, sécurisation de centrales solaires (travaux neufs et repowering)
- Liaison inter éoliennes de parcs éoliens.

www.cegelec-infra.com

Infrastructures d'énergie
ENR
(Solaire et éolien)

MEZENC
Funéraires

Articles funéraires
Organisation complète d'obsèques
Chambre Funéraire

Route de Chadron - 43150 LE MONASTIER-SUR-GAZEILLE
Tél. 04 71 08 32 86



L'école La Modestine



Vendredi 2 juin, les petits écoliers sont montés sur scène pour offrir aux nombreux spectateurs venus les applaudir : rondes, jeux dansés et mise en scène.

A l'origine de ce spectacle, un projet mis en place sur toute l'année scolaire autour de chants et rondes traditionnels.

Catherine Giffard est venue bénévolement une fois par semaine apprendre ces rondes et jeux dansés aux élèves des deux classes. Petits, moyens et grands ont beaucoup apprécié ces moments partagés.



La restitution de quelques-unes de ces rondes lors du spectacle marquait le point final du projet. L'ambiance était au rendez-vous !

Sur le thème du jardin et des petites bêtes, les moyens-grands ont proposé une

revisite animée de l'album « Quel radis dis donc ! » ainsi qu'une comptine à gestes.

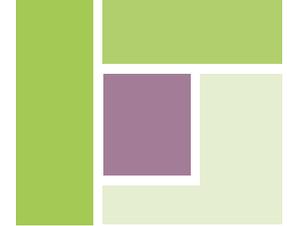
La soirée s'est poursuivie par un moment convivial autour d'un repas organisé par les parents bénévoles de l'APEP (association de parents d'élèves des écoles publiques du Monastier).

Du lundi 5 au mardi 6 juin, les élèves de moyenne et grande sections de l'école maternelle La Modestine sont partis à l'aventure dans les forêts du Chambon-sur-Lignon.

Accueillis au centre Charles Marchisio, ils ont pu participer à de nombreuses activités autour de la faune et de la flore environnante, faire une balade jusqu'à une cascade légendaire et clôturer le séjour par une chasse au trésor.

Les élèves sont revenus ravis de leur tout premier voyage scolaire, des souvenirs plein la tête !





Nouvelles installations au Monastier

Les Créas de Papillotte et Compofloral43

Récemment, un nouveau commerce de proximité s'est installé dans le centre bourg du Monastier. Ouvert depuis avril, « l'Atelier Boutique » propose une belle variété d'articles fabriqués de manière artisanale par Gwendoline Morlen (fleuriste, Compofloral43) et Corine Siri (artisane, Les Créas de Papillotte). Dans la vitrine et sur les étagères, ces deux entrepreneuses exposent leurs créations, destinées à être offertes ou à se faire plaisir : compositions florales, bougies parfumées à la cire végétale de soja, objets divers en macramé, plantes en pot... L'Atelier Boutique, situé au 20 Rue Saint-Pierre, est ouvert le mardi de 10h à 12h, du mercredi au vendredi de 15h à 18h30, le samedi toute la journée et le dimanche de 9h à 12h30. Possibilité également d'ouverture sur rendez-vous.



Restaurant bar La Boussole

Le restaurant bar la boussole a ouvert ses porte en mars de cette année.

Nous sommes un restaurant traditionnel et un bar. Nous proposons une cuisine du monde et traditionnelle à base de produits frais venant de petits producteurs locaux. Chaque jour, nous proposons un plat traditionnel et exotique ainsi que des tartes salées, omelettes, salade, assiette de charcuterie ou fromage et crêpes sucrées. Nous sommes ouverts du mardi au dimanche inclus de 10h à la fermeture le soir à 1h au plus tard. Notre équipe est composée de Laura, Manu, Djazz et Greg une équipe dynamique qui saura vous conseiller afin de vous sustanter.



Valérie Mégarus, thérapeute psychocorporel

Valérie Mégarus, thérapeute psychocorporel, s'installe au pôle santé du Monastier-sur-Gazeille. Elle consulte sur rendez-vous au 06.11.04.89.84.

Valérie Mégarus a travaillé 25 ans auprès de jeunes atteints de troubles cognitifs, comportementaux ou psychiques en tant qu'enseignante en classe spécialisée et aide-humaine. Elle est certifiée psychopraticienne conseiller en approche centrée sur la personne depuis 12 ans. Valérie propose des thérapies pour les enfants et les adolescents et pour les parents

L'Approche Centrée sur la Personne est le courant humaniste de Carl R. Rogers qui consiste à adopter des attitudes bienveillantes telles le regard positif inconditionnel, l'écoute et la compréhension

empathiques et un cadre rassurant pour favoriser l'épanouissement et l'évolution du client dans le chemin qui est le sien. Elle pratique le Brain Gym avec les enfants et adolescents pour faciliter les apprentissages et redonner confiance en soi, dépasser les phobies etc.

Valérie propose également le massage holistique. Ce massage aux huiles consiste à prendre en compte la globalité de la personne massée du point de vue psychologique, émotionnel, physique en vue d'obtenir un meilleur équilibre du corps et l'esprit. Ces massages n'ont aucun caractère érotique et ne s'adressent pas aux mineurs.





Enquête statistique sur l'histoire de vie et le patrimoine des ménages

L'Insee réalise, entre le 12 juin et le 16 décembre 2023, une enquête statistique sur l'histoire de vie et le patrimoine des ménages.

L'enquête permet de comprendre de quelle façon se constitue et se transmet le patrimoine en interrogeant les ménages sur leur histoire personnelle. Elle vise ainsi à décrire les biens immobiliers, financiers et professionnels possédés par les ménages, ainsi que leur endettement. Réalisée à l'échelle européenne depuis 2010, l'enquête permet des comparaisons internationales. Pour certains ménages, cette enquête fait suite à celle pour laquelle ils avaient été sollicités en 2014, 2017 et 2020. La ré-interrogation des mêmes ménages permet de mesurer l'évolution du patrimoine et de sa composition.

Dans notre commune, certains ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'Insee chargé de les interroger prendra contact avec certains d'entre vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Nous vous remercions, par avance, du bon accueil que vous lui réserverez.



Le foyer de vie de Meymac souhaite développer des actions solidaires

Créé en 2019, le foyer de Vie de Meymac propose un hébergement et un accompagnement à des adultes en situation de handicap qui ne travaillent pas à l'ESAT.

L'équipe éducative du foyer de vie souhaite développer des actions solidaires sur le territoire à partir de l'automne 2023, en favorisant la participation des résidents du foyer de Meymac.

L'objectif principal étant l'utilité collective, différentes actions pourront être mises en place, sans contrepartie financière. Il s'agit d'aller au contact des habitants et leur rendre service ponctuellement ou plus régulièrement, sans créer de dépendance.

- Vous rencontrez une difficulté pour aller vider votre poubelle jaune
- Vous n'avez pas de véhicule pour emmener les encombrants à la déchetterie
- Vous avez besoin de bénévoles pour installer une exposition....

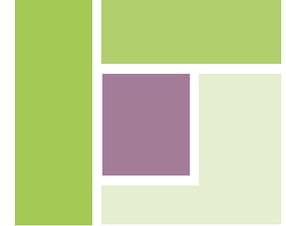
Nous pouvons peut-être vous aider

Faites-nous part de vos idées, de vos besoins et nous les étudierons.

Pour toutes questions ou demandes, veuillez contacter Delphine MAHINC, cheffe de service au foyer de Meymac au 04.71.03.88.90. ou envoyer un mail à : lamaison@asea43.org

Nous serons présents au forum des associations du Monastier en septembre 2023. N'hésitez pas à venir nous rencontrer.





Foyer de vie de Meymac

Vente et livraison de pizzas au profit du Téléthon organisées par le foyer de vie de Meymac.



Jeudi 23 février 2023, le foyer de vie de Meymac a organisé une vente de pizzas avec livraison au profit du Téléthon.

Dès novembre 2022, les résidents et l'équipe éducative du foyer de vie ont réfléchi à l'organisation de cette opération : choix des variétés de pizzas, livraisons afin de desservir le maximum d'habitants (livraison, point de retrait...), réservations, communication...

Ils ont ensuite réalisé des affiches et des panneaux qu'ils ont distribués ou implantés en bord de route. Ils ont

également mis en place un cahier de commande et ont répondu à chaque demande de réservation. Ils ont enfin organisé les circuits pour assurer les livraisons.

Ces pizzas ont été préparées par la boulangerie « les rives de la borne » à Chadrac. Cette boulangerie dépend de l'ESAT de Meymac et emploie des personnes en situation de handicap.

Pour cette première édition, l'équipe de la boulangerie s'était engagée à préparer 50 pizzas mais elle en a finalement réalisé 80 et des commandes ont été refusées.

Le jour J, les résidents ont récupéré les commandes, les ont distribuées dans les points de retrait ou à domicile. Ils sont venus frapper à votre porte et ont pu échanger avec vous. Ils se sont sentis utiles pour vous qui attendiez vos pizzas et utiles pour le Téléthon.

L'opération a permis de remettre un chèque de 284€ au Téléthon.

Très touchés par l'engouement généré nous souhaitons vous dire un grand merci.

Bibliothèque

Les instruments de musique asiatique à la bibliothèque

Du 3 mars au 3 mai, les lecteurs et visiteurs de la bibliothèque ont pu découvrir différents instruments de musique asiatique installés dans la véranda. Cette exposition, prêtée par la Médiathèque Départementale, présentait une dizaine d'instruments méconnus d'Inde, du Vietnam, de Chine ou encore d'Indonésie.

Des visites commentées et ludiques ont permis aux élèves des collèges et des écoles de découvrir des hautbois chinois, bols tibétains, gong, luths et l'angklung indonésien, portique comprenant sept hochets de bambou, inscrit depuis 2010 au patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO.

Grâce au visionnage de vidéos tournées dans les pays d'origines de ces instruments, ils ont pu voir et entendre des sonorités loin de nos instruments traditionnels occidentaux et ainsi comprendre l'implication de cette musique aussi bien dans la vie quotidienne que culturelle des asiatiques.

L'exposition s'est même déplacée toute une après-midi à l'école publique Laurent Eynac pour une présentation de quarante minutes pour chaque classe.

Du 2 au 7 octobre : 26^e Automnales du Livre

Comme chaque année, des auteurs et illustrateurs - entre autre, Julie Colombet, Pierre Delye, Frédérique

Hespel, Simon Martin, Evelyne Mary - interviendront la semaine dans toutes les écoles de la communauté de communes.

Et le samedi se tiendra, à la bibliothèque R. L. Stevenson, l'habituel Salon du Livre pendant lequel le public pourra rencontrer ses auteurs et illustrateurs sur le stand de la Librairie Chat Perché.

Seront proposées aussi de nombreuses animations sur le thème Animots, comme deux spectacles à l'auditorium Cornélie Falcon : à 17h pour les tout-petits « Toc, Toc, Toc » de la compagnie Chamboule Touchéâtre et à 20h pour tout public « La tournée des grands contes » avec le conteur-auteur Pierre Delye.





EHPAD Les Terrasses de la Gazeille



Pour ses 10 ans, l'EHPAD Les Terrasses de la Gazeille a fait les choses en grand.

Pour cette journée particulière, le calendrier de la journée était bien rempli.

25 familles sur 70 étaient présentes dès le matin, l'après-midi, le centre aéré du Monastier, le Foyer de Vie de Meymac et l'accueil de jour des Patios du Velay sont venus nous rejoindre pour assister au spectacle.

Dès 10h30 était organisée une réunion des familles afin d'apporter un retour sur le questionnaire de satisfaction distribué quelques mois auparavant et analysé. Les projets pour l'année et les années à venir étaient également évoqués dont une grande réflexion sur l'écologie et la transition énergétique. Un temps d'échange très important pour l'établissement permettant une amélioration constante des pratiques au travers du retour des familles et des résidents.

Si nous devons résumer cette réunion, nous avons un bel établissement qui satisfait les résidents, les familles et apporte aux agents toutes les conditions favorables de travail.

L'EHPAD des Terrasses de la Gazeille a toute sa place et son identité sur le territoire. Il remplit sa mission avec professionnalisme, bienveillance, écoute, transparence et respect.

Nous avons au Monastier, un établissement public qui assure un accompagnement de qualité grâce aux professionnels qui s'investissent au quotidien.

A 12h00 autour d'un apéritif, Michel ARCIS, maire du Monastier sur Gazeille et Président du Conseil d'Administration remerciait l'ensemble des participants et évoquait l'importance d'accompagner au mieux nos aînés.

Il s'en suivait un repas à l'extérieur avec les familles invitées pour l'occasion et les résidents, l'ensemble du personnel et les personnes qui avaient été actrices du projet il y a 10 ans.

Il nous semblait important également de Fêter ces 10 ans sous le signe de l'intergénérationnel et du partage.

Le cirque nous a semblé répondre au mieux à ce thème.

Le grand chapiteau s'est donc déployé pour l'événement sur le parking de l'établissement et a offert son spectacle sous les yeux émerveillés des petits et des grands.

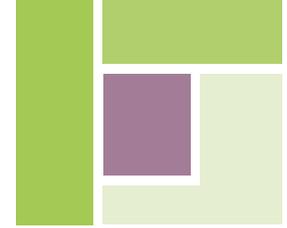
La piste du cirque était une découverte pour la plupart des enfants du centre aéré du Monastier sur Gazeille, il faisait appel aux souvenirs pour les aînés et tous les invités.

C'était un spectacle familial !

La journée se terminait autour d'un goûter, les familles avec leurs parents s'installant sur les terrasses pour prolonger un moment.

Une belle journée.





LE FRELON ASIATIQUE EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



SIGNALEZ SA PRÉSENCE !

Toute personne suspectant la présence du frelon asiatique (nids ou individus) sur une zone est invitée à en faire le signalement :

Sur le site internet : www.frelonsasiatiques.fr

afin de connaître les démarches



Le frelon asiatique (*Vespa velutina nigrithorax*) est classé comme espèce exotique envahissante. Il a un impact fort sur la biodiversité en raison de la prédation qu'il exerce sur de nombreux insectes, dont les abeilles. Il représente aussi une menace pour la santé publique.

En été, chaque colonie construit un nid de grande taille, généralement à la cime des arbres. En fin d'automne de nombreuses futures reines quittent le nid. Il faut les trouver et les détruire pour éviter la création de nouveaux nids, l'année suivante.

Le frelon asiatique n'est pas agressif envers l'homme, sauf quand la colonie est dérangée. Il est alors particulièrement dangereux. C'est pourquoi les nids doivent être détruits par des spécialistes.

Pour lutter contre le frelon asiatique, apprenez à le reconnaître et SIGNALEZ SA PRÉSENCE !

DISTINGUER LE FRELON ASIATIQUE DU FRELON EUROPÉEN

Frelon européen - Vespa Crabro



Frelon asiatique - Vespa Velutina



Pour plus d'informations : www.frelonsasiatiques.fr

Adoptons les bonnes pratiques, pas le moustique !



LE SAVIEZ-VOUS ?

- IL VIT DANS UN RAYON DE 100 M
- IL EST PLUS PETIT QU'UNE PIÈCE DE 1 CENTIME (3 mm)
- IL EST NAYÉ NOIR ET BLANC
- IL CRIE DES NUISANCES AU QUOTIDIEN
- LA BÊELLE PEUT PIGNORER JUSQU'À 200 OUFES
- IL PEUT TRANSMETTRE le dengue, le Chikungunya, la Zika, mais certaines conditions

SE PROTÉGER DU MOUSTIQUE TIGRE, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS ET DE CHACUN

Comment agir chez vous et dans votre quartier ?

1 CHEZ VOUS, APRÈS LA PLUIE ET AVANT UNE ABSENCE

- RANGÉZ OU VIDEZ LES CONTENANTS OU L'EAU PEUT S'ACCUMULER**
 - couvette, seau, arrosoir, brovette
 - jouet d'enfant, gamelle pour animaux
 - terrasse sur plots, pied de parasol

ENTRETIENEZ VOS PISCINES



GÉREZ LES EAUX DE PLUIE

- vérifiez l'écoulement des gouttières
- couvrez les récupérateurs d'eau de pluie
- entretenez votre pompe de relevage

2 AUTOUR DE VOUS, SENSIBILISEZ VOS VOISINS ET PROCHES

C'est l'action collective qui rendra vos gestes encore plus efficaces !

C'est quelques minutes supplémentaires par semaine, entre avril et octobre !



Retrouvez toutes les bonnes pratiques et outils pour vous aider sur www.auvergne-rhone-alpes.ars.santé.fr/moustique-tigre-agriculteurs-associés



ANNÉE	JUILLET		AOÛT		SEPTEMBRE		Total	Total	OCTOBRE		NOVEMBRE		DÉCEMBRE		Total	Total	TOTAL PLUIE EN LITRE	TOTAL NEIGE EN CM	
	PLUIE EN LITRE	NEIGE EN CM	PLUIE EN LITRE	NEIGE EN CM	PLUIE EN LITRE	NEIGE EN CM			PLUIE EN LITRE	NEIGE EN CM	PLUIE EN LITRE	NEIGE EN CM	PLUIE EN LITRE	NEIGE EN CM					PLUIE EN LITRE
2002	65		114		72		251	0	40		153	3	82	19	275	22	688	22	
2003	42		53		75		170	0	62	4	103	3	202	15	367	22	698	22	
2004	27		164		29		220	0	118		51			25	169	25	509	149	
2005	30		77		144		251	0	60		52	5			112	5	477	225	
2006	66		86		128		280	0	106		14				120	0	543	45	
2007	67		135		49		251	0	12		50				62	0	633	55	
2008	84		69		57		210	0	118		196			45	314	45	960	45	
2009	29		41		40		110	0	69		37		10	10	116	10	450	70	
2010	58		32		84		174	0	127		72			90	199	90	634	182	
2011	109		61		5		175	0	30		120				150	0	537	10	
2012	69		123		68		260	0	65		40	40		10	105	50	665	77	
2013	76		81		62		219	0	53		24	50	45		122	50	712	141	
2014	209		72		79		360	0	105		137		18	25	260	25	917	70	
2015	63		85		98		246	0	45		29	10	9		83	10	610	125	
2016	52		34		69		155	0	62		158			15	220	15	741	54	
2017	46		65		19		130	0	18		50			42	68	42	678	159	
2018	117		44		38		199	0	134		171		30		335	0	901	130	
2019	56		95		11		162	0	205		118	40	48		371	40	773	100	
2020	50		49		120		219	0	89		13		34	30	136	30	699	35	
2021	93		21		47		161	0	76		40		12	15	128	15	635	40	
2022	43		99		49		191	0	26		71		37	15	134	15	490	27	
2023							0	0						0	0	0	271	44	
TOTAL																14221	1827		
MOYENNE																677,19	87		

Pluviométrie

RELEVÉS EFFECTUÉS PAR M. MAURICE MARCON QUE NOUS REMERCIONS

ANNEE	JANVIER		FÉVRIER		MARS		Total	Total	AVRIL		MAI		JUN		Total	Total
	PLUIE EN LITRE	NEIGE EN CM	PLUIE EN LITRE	NEIGE EN CM	PLUIE EN LITRE	NEIGE EN CM	Trimestriel	Trimestriel	PLUIE EN LITRE	NEIGE EN CM	PLUIE EN LITRE	NEIGE EN CM	PLUIE EN LITRE	NEIGE EN CM	Trimestriel	Trimestriel
2002							0	0			60		102		162	0
2003					12		12	0	55		64		30		149	0
2004				25			0	97	56	27	47		17		120	27
2005				80			0	175	47	45	45		22		114	45
2006					22		37	45	53		46		7		106	0
2007					17	40	27	55	26		140		127		293	0
2008	45						45	0	105		173		113		391	0
2009			20	40			20	60	116		54		34		204	0
2010			45	35			10	92	24		121		106		251	0
2011					38		38	10	7		78		89		174	0
2012				15			0	27	105		146		49		300	0
2013	15	26		35	27	15	42	76	104	15	187		38		329	15
2014	70	20	55	20	15	5	140	45	39		50		68		157	0
2015	30	55	34	45	17	15	81	115	61		33		106		200	0
2016	30	10	64	6	25	23	119	39	58		106		83		247	0
2017		99	13	5	121	4	134	108	63	9	76		207		346	9
2018	53	60		35	13	5	66	100	79		148	30	74		301	30
2019		25		35			0	60	77		63		100		240	0
2020	10		15	5	32		57	5	56		71		160		287	0
2021	29	25	39		3		71	25	57		136		82		275	0
2022	5	12	14		12		31	12	32		44		58		134	0
2023	20	27	18	17	46		84	44	34		153					



04 71 05 09 40
06 40 10 97 69

Avenue des Ecoles
43150 Le Monastier-sur-Gazeille

AMBULANCES - VSL - TAXI

- ✓ Nous pouvons vous accompagner si vous le souhaitez dans vos démarches administratives avant les transports.
- ✓ Nous effectuons tous types de transports médicaux : chimiothérapie, radiothérapie, dialyse, consultation et hospitalisation.
- ✓ Nous sommes équipés d'ambulances, de VSL et de taxis, véhicules récents et confortables.
- ✓ Nous vous proposons aussi un transport à titre privé pour des départs sur aéroports, gares ou toute autre destination.
- ✓ Nous sommes à votre disposition pour répondre à vos interrogations et inquiétudes au 9 avenue des Ecoles, 43150 Le Monastier-sur-Gazeille.

Toute l'équipe reste à votre disposition pour vous rendre service du mieux possible.

ads 2.3 Retourmac

OPTIQUE DU MEZENC

Votre opticien près de chez vous



**OFFRE AVANT
LE 31/12/2024**



OPTIQUE DU MEZENC

11 place François d'Estaing - 43150 LE MONASTIER SUR GAZEILLE
(en face de la pharmacie)

Du mardi au vendredi : 8h45/12h et 14h/18h45. Le samedi 9h/12h
Tél. : 04 71 05 09 84

OPTIQUE DU MEZENC

Trente euros ou
cinquante euros



30€ ou 50€

A valoir : chez Optique du Mezenc
11 place François d'Estaing
43150 Le Monastier sur Gazeille

Offre avant
le 31/12/2024

30 € sur l'achat d'un équipement optique (monture + 2 verres unifocaux) d'un montant minimum de 300 € *
50 € sur l'achat d'un équipement optique (monture + 2 verres progressifs) d'un montant minimum de 500 € *
* Offre cumulable avec une 2^{ème} paire

La Jonquille 
**Raphaël
PUECH**

PÂTISSERIES • CHOCOLATS • GLACES • SALON DE THÉ

24 RUE ST PIERRE - 43150 LE MONASTIER/GAZEILLE

04 71 03 81 50 - 06 74 58 66 58



**ALTIPAC
GÉOTHERMIE**

Z.I. Blavozy/St Germain
643 rue Jean Baptiste Lamarck
43700 ST GERMAIN-LAPRADE
Tél. : 04 71 01 40 15

E-mail : contact@altipac-geothermie.fr - www.altipac-geothermie.fr

Magazine municipal du Monastier-sur-Gazeille

Rédaction - Diffusion : Mairie du Monastier-sur-Gazeille - Tél. 04 71 03 80 01

Conception - Edition - Régie publicitaire : 

BP 90045 - 43002 Le Puy-en-Velay Cedex - Tél. 04 71 09 77 85 - www.excepto.fr

Imprimé sur papier recyclé.

Réproduction interdite - Dépôt légal à parution. L'éditeur décline toute responsabilité pouvant résulter des erreurs qui, malgré les soins apportés à la rédaction, auraient pu se produire.

Le Comité de Rédaction remercie toutes les personnes et associations qui ont pris le temps de rédiger des articles et d'envoyer des photos. Merci également aux annonceurs qui ont contribué à la réalisation de ce bulletin.



AVENUE DU PUY - 43150 LE MONASTIER SUR GAZEILLE

TÉL. : 04.71.03.80.14